



L'usine Coca-Cola de Grigny se convertit à la géothermie

L'une des plus grandes usines Coca-Cola de France, à Grigny (Essonne), va se raccorder au réseau de géothermie mis en place par les collectivités locales. Cette action doit permettre à l'industriel d'améliorer son empreinte carbone. C'est l'une des plus grandes usines Coca-Cola de l'Hexagone, et elle ambitionne de se chauffer grâce à la géothermie d'ici 2025. Une convention va être signée prochainement à Grigny, entre Francesca Faure, vice-présidente de Coca-Cola Europacific Partners France, CCEP, l'embouteilleur de Coca en France, et Philippe Rio, maire (PC) de la ville et président de la société publique locale gérant la géothermie (SEER).

Cet accord autorisera l'industriel à raccorder ses bâtiments au réseau de géothermie de Grigny et Viry-Châtillon en juillet 2025. La technique de géothermie permet de récupérer de l'eau chaude à plusieurs milliers de mètres de profondeur, ici dans la nappe du dogger, pour la restituer dans le chauffage urbain ou dans d'autres équipements.

Stratégie de décarbonation

C'est la première fois qu'un industriel obtient cette possibilité dans la commune. Un abonnement spécifique a été élaboré pour permettre à la filiale francilienne de Coca de chauffer ses bâtiments, mais aussi d'utiliser l'énergie produite par le réseau dans ses process de fabrication. Environ 23.500 MWh seront fournis en 2025 à CCEP, pour une montée prévue à 34.200 MWh en 2030. L'accord entre le géant industriel et la ville de Grigny s'inscrit dans la stratégie de décarbonation de Coca Cola Europacific Partners, qui ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Et atteindre la neutralité carbone en 2040.

Le raccordement de l'usine de Coca-Cola a été permis par la réalisation d'un second forage sur la commune de Ris-Orangis, achevé au printemps 2023. Plus de 23.000 équivalents logements vont pouvoir être chauffés d'ici quelques mois par géothermie. Soit le double de la capacité actuelle : le réseau initial alimentait jusqu'ici 13.000 logements, dont les 5.000 logements de la plus grande copropriété dégradée d'Europe, Grigny 2, ainsi que 23 bâtiments publics. A Ris-Orangis, environ 10.000 logements - dont près de deux tiers de logements sociaux et des équipements publics - vont bientôt bénéficier de ce mode de chauffage.

Démarcher d'autres entreprises

L'arrivée de la filiale du géant américain des sodas constitue ainsi une nouvelle étape dans le développement de la SEER, dont les actionnaires majoritaires sont le puissant syndicat intercommunal Sipperec et les villes de Grigny, Viry-Châtillon, Sainte-Geneviève-des-Bois et Fleury-Mérogis. Après Coca-Cola, d'autres sociétés pourraient suivre la même voie. « Il existe plusieurs autres grandes entreprises dans la ZAC des Radars que nous allons démarcher » indique Philippe Rio.

La municipalité avait demandé à rencontrer les responsables de la filiale de Coca en apprenant qu'elle envisageait (dans le cadre de la modernisation de l'usine de Grigny, évaluée à 114 millions d'euros) de passer à l'« énergie verte ». « Nous leur avons détaillé les avantages de l'énergie renouvelable. D'abord sceptiques, ils se sont laissés convaincre », raconte Philippe Rio. L'entreprise a tout de même exigé la mise en place d'un certain nombre de procédures complexes pour rejoindre le réseau. A l'horizon 2029, le réseau de géothermie de la SEER devrait fournir environ 376 GWh avec près de 50.000 logements raccordés.

Alain Piffaretti